



## Conseil économique et social

Distr. générale  
5 février 2025  
Français  
Original : anglais



## Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les  
statistiques, l'économie et la gestion forestières

### Quarante-sixième session

Genève, 14 et 15 mai 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-sixième session du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le mercredi 14 mai 2025,  
à 10 heures

## I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session.
3. Thématique : incendies de forêt et changements climatiques.
4. Rapports sur les travaux achevés et en cours.
5. Examen du Programme de travail intégré et du mandat du Groupe de travail conjoint et des équipes de spécialistes.
6. Vue d'ensemble des travaux techniques relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré.
7. Élection des membres du Bureau.
8. Date et lieu de la prochaine session.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.



## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

*Document : ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/1*

Les délégations adopteront l'ordre du jour de la session.

### **2. Faits notables survenus depuis la dernière session**

*Document : ECE/TIM/2024/2*

Le secrétariat présentera les questions examinées récemment dans le cadre des travaux de l'Organisation des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (session de novembre 2024), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres organismes intergouvernementaux, qui ont une incidence sur les travaux du Groupe de travail conjoint.

### **3. Thématique : incendies de forêt et changements climatiques**

*Document : ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/3*

Pendant cette session, les participants étudieront les liens entre l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies de forêt et les changements climatiques dans la région de la CEE et dans le monde. Un expert présentera une vue d'ensemble de ces problèmes interdépendants. Les États membres seront invités à présenter des études de cas sur la dynamique des incendies de forêt, qui mettent en évidence les incidences des changements climatiques dans leur pays. Les débats porteront sur les tendances à court et à long terme associées aux incendies de forêt, ainsi que sur les mesures prises pour faire face à ce problème et s'adapter à l'évolution du climat.

Cette session facilitera le dialogue entre les gouvernements, les experts et les parties prenantes au sujet des stratégies visant à améliorer les pratiques de prévention et de gestion des incendies et à renforcer la résilience face aux feux incontrôlés dans le contexte des changements climatiques. Les résultats de ce débat pourront être exploités lors des préparatifs de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

### **4. Rapports sur les travaux achevés et en cours**

*Documents : ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/4  
ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/7*

Le secrétariat présentera les activités récentes et les travaux effectués. Les responsables ou un membre désigné de chaque équipe de spécialistes rendront compte, conjointement avec les secrétaires de ces équipes, des travaux en cours et à venir.

Les délégations sont invitées à passer en revue les activités menées et les travaux effectués depuis la quarante-cinquième session du Groupe de travail et à formuler des observations sur les plans de travail des équipes de spécialistes pour 2025. Les questions à examiner figurent dans les rapports des équipes de spécialistes (ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/4).

## 5. Examen du Programme de travail intégré et du mandat du Groupe de travail conjoint et des équipes de spécialistes

*Documents :* ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/5  
ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/6  
ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/8

Le secrétariat présentera un résumé des discussions qui ont eu lieu à la session de novembre 2024 du Comité des forêts et de l'industrie forestière ainsi que le projet révisé de Programme de travail intégré pour la période 2026-2029 (ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/5). Les délégations sont invitées à faire part de leurs observations concernant la structure et le champ d'application du Programme de travail intégré pour la période 2026-2029. Les conclusions des consultations du Groupe de travail conjoint seront transmises au Comité des forêts et de l'industrie forestière et à la Commission européenne des forêts, pour adoption à leur prochaine session, en 2025.

Le secrétariat présentera le projet de mandat du Groupe de travail conjoint (ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/6), qui a été élaboré dans le cadre de consultations en ligne avec l'équipe spéciale du Groupe de travail conjoint. Une fois approuvé, le mandat sera soumis, pour adoption, au Comité des forêts et de l'industrie forestière et à la Commission européenne des forêts.

Le secrétariat présentera les mandats révisés des équipes de spécialistes (ECE/TIM/EFC/WP.2/2025/8), pour approbation. Ces mandats seront ensuite soumis au Comité des forêts et de l'industrie forestière en vue d'être prolongés de 2 ans (janvier 2026 à janvier 2028).

## 6. Vue d'ensemble des travaux techniques relatifs aux forêts et au secteur forestier menés par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré

Conformément au mandat défini à la session commune du Comité des forêts et de l'industrie forestière (soixante-quatrième session) et de la Commission européenne des forêts (trente-neuvième session), tenue en 2017 (ECE/TIM/2017/2-FO:EFC/2017/2, annexe I, par. 4), le secrétariat invitera la CEE et la FAO à présenter au Groupe de travail conjoint une vue d'ensemble des activités liées aux forêts et aux produits forestiers dans la région de la CEE qui ont été mises en œuvre par ces deux organisations hors du cadre du Programme de travail intégré.

Le Groupe de travail conjoint est invité à prendre note de ces travaux liés aux forêts et aux produits forestiers dans la région de la CEE qui ne sont pas pris en compte dans le Programme de travail intégré et à donner son avis sur la coordination des activités.

## 7. Élection des membres du Bureau

À sa quarante-cinquième session, le Groupe de travail conjoint a élu M. Michal Synek (République tchèque) Président et M<sup>me</sup> Consuelo Brandeis (États-Unis d'Amérique), M<sup>me</sup> Graça Louro (Portugal) et M. Talha Sadiq (Canada) Vice-Présidents pour un mandat courant jusqu'à la fin de la quarante-sixième session.

## 8. Date et lieu de la prochaine session

Le secrétariat informera les États membres de la date et du lieu de la quarante-septième session.

## **9. Questions diverses**

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, aucune question n'était inscrite au titre de ce point.

## **10. Adoption du rapport**

Le Groupe de travail conjoint sera invité à adopter le rapport de sa session.

---

## Annexe

### Calendrier provisoire

**Quarante-sixième session du Groupe de travail conjoint (en présentiel uniquement, interprétation en anglais, français et russe)**

---

*Mercredi 14 mai 2025*

---

10 h 00-13 h 00	Points 1 à 3
-----------------	--------------

15 h 00-18 h 00	Point 4
-----------------	---------

---

*Jeudi 15 mai 2025*

---

9 h 30-12 h 30	Points 5 et 6
----------------	---------------

14 h 30-17 h 30	Points 7 à 10
-----------------	---------------

---